

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL N° 2021-03-08-02

Séance du 8 mars 2021

Nombre de conseillers : L'an deux mille vingt et un, et le huit mars, à 19 h 50, le conseil municipal de la commune, convoqué le **2 mars 2021**, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur le Maire, Arnaud FAUQUET-LEMAITRE.

En exercice : **15**
Présents : **14**
Votants : **15**

Présents :

Arnaud FAUQUET-LEMAITRE, Francis DUGAUQUIER, Olivier BARTHELEMY, Pierre ETTORI, Daniel TILMANT, Patrick CHOLIEU, Maxime TRANCHAND, Sylvie BROWN, Christine LAFORET, Jean-Christophe BRUNEL, Tiffany EMERIC, Hélène CANDELPERGHIER, Sylvie CASTAGNETO, Anne-Hélène CONILH.

Absents excusés donnant pouvoir :

Gabrielle FOUQUET donne procuration à Patrick CHOLIEU

Absents :

Monsieur Francis DUGAUQUIER a été désigné comme secrétaire de séance.

Objet : Montant des loyers communaux pour l'année 2021

Vu les baux de location signés par ma Commune avec les locataires ci-dessous nommés dans le tableau

**LOCATION
D'IMMEUBLES A USAGE D'HABITATION**

Nom du locataire	Adresse	Date d'entrée	Date de sortie	Loyer Mensuel 2020	Loyer Mensuel 2021
LAURENT Jean-Paul	51 Place du Four	01/08/1997	31/07/2018	186,41	188,19
SAIBI Dalila	23 Rue Basse	01/08/2008	31/07/2020	302,52	304,50
SOPHIKITIS Nicolas	48 Rue du Cercle	01/01/2008	31/12/2020	122,97	123,78
SAMAT Serge	77 Rue de l'Eglise	01/11/1998	31/10/2019	315,39	317,45
BOURSIER/ROMAN Magali	76 Place de l'Eglise	02/01/2006	01/01/2024	307,42	309,43

**LOCATION
DES GARAGES MUNICIPAUX**

Désignation	Nom du locataire	Adresse	Date d'entrée	Date de sortie	Loyer Annuel 2020	Loyer annuel 2021
Garage n°5	BARSANTI André	Rue du Four	01/01/2008	31/12/2020	131,78 €	132,64
Garage n°6	LAURENT	51 Place du	01/01/2006	31/12/2021	131,78 €	132,64 €

Accusé de réception en préfecture
083-218300895-20210308-lmc120210000002-DE
Date de télétransmission : 09/03/2021
Date de réception préfecture : 09/03/2021

	Jean-Paul	Four			
Garage n°7	SCEMAMA Daniel	61 Rue du Portail	01/01/2008	31/12/2020	101,48 € 102,14 €
Garage n°8	CIMINO Patrice	12 Place du Marronnier	01/01/2006	31/12/2021	99,13 € 99,78 €

Vu les renouvellements des baux pour l'ensemble des locataires

Vu le changement d'indice de référence des loyers (IRL)

Considérant que les loyers des logements communaux et des garages communaux sont révisés tous les ans au 1^{er} Janvier de l'année sur la base de l'IRL du 2^{ème} trimestre de l'année précédente pour l'ensemble des locataires sauf le logement de Monsieur LAURENT Jean-Paul révisé lui sur la base de l'IRL du 1^{er} trimestre

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal :

- D'APPROUVER la modification de l'augmentation des diverses locations communales applicables au 1^{er} janvier 2021.
- DE PORTER ces recettes au budget correspondant M.14 2021 et de procéder aux réajustements en fonction des montants des loyers déjà perçus au titre de l'année 2021.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide à la majorité (une voix contre : Monsieur Jean-Christophe BRUNEL) :

- D'APPROUVER la modification de l'augmentation des diverses locations communales applicables au 1^{er} janvier 2021.
- DE PORTER ces recettes au budget correspondant M.14 2021 et de procéder aux réajustements en fonction des montants des loyers déjà perçus au titre de l'année 2021.

Dit que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa transmission au contrôle de légalité et de sa publication.

« Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr »

Fait et délibéré à Ollières, les jours mois et an susdits.

Pour extrait conforme.

Affiché le 09 Mars 2021



Monsieur le Maire,
Arnaud FAUQUET-LEMAITRE.

Accusé de réception en préfecture
083-218300895-20210308-lmc120210000002-DE
Date de télétransmission : 09/03/2021
Date de réception préfecture : 09/03/2021